



# RAPPORT GLOBAL

2017/2018

votes

bilan activités

rapport financier

projet associatif 2018/2023

[www.mjc-lezignan-corbieres.com](http://www.mjc-lezignan-corbieres.com)

**ASSEMBLÉE**  
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE  
**GÉNÉRALE**

9 MARS 2019 / 9H-12H

25, RUE MARAT 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES / 04 68 27 03 34



# 2017/2018

## SOMMAIRE



**3-5**

...  
*Rapport Moral et d'Orientation  
de la Présidente*

**6-8**

...  
*Rapport Financier du Trésorier*

**9-11**

...  
*Indicateurs financiers*

**12-15**

...  
*Compte de résultat général  
du 01/09/17 au 31/08/18*

**16**

...  
*Résultats par secteurs  
du 01/09/17 au 31/08/18*

**17-18**

...  
*Bilan comptable au 31/08/18*

**19**

...  
*Rapport du Commissaire  
aux Comptes*

Téléchargez et consultez le rapport d'activité de la saison 2017/2018 complet sur le site internet de la MJC dans la rubrique Téléchargement >> Assemblée Générale :

[https://www.mjc-lezignan-corbieres.com/downloads/ASSEMBLEE-GENERALE-DE-LA-MJC\\_t4344.html](https://www.mjc-lezignan-corbieres.com/downloads/ASSEMBLEE-GENERALE-DE-LA-MJC_t4344.html)



2017/2018

RAPPORT MORAL 2019

***Nous voici, une fois encore, réunis pour la traditionnelle Assemblée Générale de notre MJC. C'est un moment important, un temps de transparence, un temps qui permet de faire évoluer l'association dans ses grandes orientations.***

***Les adhérents doivent se sentir concernés par le fonctionnement de la structure qui leur procure, je l'espère, un certain épanouissement à travers une pratique culturelle, sportive ou éducative.***

***C'est d'autant plus indispensable dans cette période très tendue que connaît notre pays.***

***En effet dans le contexte actuel de défiance vis-à-vis des institutions, il est nécessaire d'ouvrir des espaces de réflexion sur le projet de société et son fonctionnement (démocratique), en impliquant les citoyens dans un réel processus d'appropriation et redéfinition de ce socle commun qui est la République.***

***Partenaires des collectivités territoriales, les MJC, porteuses d'un projet d'éducation, sont des espaces de possibles et de liberté où se fabriquent le « faire ensemble » et se développent des initiatives citoyennes.***

***Avec d'autres acteurs de l'Éducation Populaire, elles constituent des lieux de pédagogie de l'action où se vivent les valeurs de la République, les principes de laïcité. Elles créent des situations d'apprentissage qui invitent à toutes les formes d'engagement. Les MJC suscitent, facilitent et structurent la participation des habitants à la démocratie locale.***

## **UN PROJET ASSOCIATIF QUI PENSE LA MJC DE DEMAIN TOURNÉE VERS LE NUMÉRIQUE ...**

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les acteurs de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure. Il répond globalement à trois grandes questions :

- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons-nous aller ?
- Comment voulons-nous y aller ?

2018 fut l'occasion de penser ensemble à de nouvelles orientations, de nouvelles pistes pour les cinq années à venir. Près de 80 personnes (adhérents, usagers, partenaires, administrateurs, référents et salariés) ont planché lors de quatre débats participatifs.

Ce travail débouche sur un nouveau plan d'actions validé lors de la dernière séance du Conseil d'Administration.

Le projet associatif est une synthèse de la réflexion de ces rencontres qui ont toutes débouché sur une proposition de mise en place d'actions de développement. Ce n'est donc pas un simple rapport intéressant à ranger dans un tiroir, mais bien le fil conducteur que nous allons suivre, en réalisant ces actions, sur les cinq prochaines années. L'objectif assigné étant

de rendre la MJC encore plus en adéquation avec son temps, encore plus utile et encore plus démocratique.

Lézignan a évolué ces dix dernières années : augmentation de la population, ouverture de la médiathèque et de la cité scolaire, mise en place de la politique de la Ville, ... le nouveau projet de la MJC se devait d'intégrer ces paramètres dans ses perspectives de développement.

Chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale nous vous ferons un bilan intermédiaire sur le réalisé et sur ce qui nous reste à faire. L'objectif étant vraiment de tout mener d'ici à 2025.

Aux côtés de notre Directeur, Julien SANS, le co-pilotage de ces réunions a été assuré par Nathalie BOULBÈS, Directrice-Adjointe de la FRMJC Languedoc-Roussillon qui nous a accompagnés efficacement pendant ces longs mois. Nous la remercions sincèrement, une fois encore, pour son soutien et son implication.

Toutes les forces vives de la Maison auront ainsi été mobilisées sur ce projet. Un tel déploiement d'énergie et d'intelligence va, j'en suis sûr, déboucher sur des avancées majeures dans les années à venir.

Ainsi donc, dans la transparence la plus totale, toutes les questions ont été posées par les nombreux intervenants. La restitution qui va vous être présentée tout à l'heure est le fruit de ce travail.

Mais nous avons décidé d'aller au-delà de ce projet et d'être plus ambitieux :

Comme vous le savez nous avons perdu en 2017 la subvention communale de l'Espace Multimédia, labélisé « Point d'Information Jeunesse ». Ce financement de 25.000 € était versé tous les ans à la MJC et ce depuis 2002.

Deux alternatives s'offraient à nous : soit la fermeture du service et le licenciement des deux postes en CDI, soit la recherche de nouvelles pistes de développement.

Le constat est sans appel : le numérique s'infiltré dans toutes les strates de nos vies et en bouleverse le déroulement. Pour le meilleur et pour le pire. Avec près de 300 usagers par an l'Espace Multimédia favorise aujourd'hui l'accès au numérique des personnes qui en sont éloignées.

Il nous faut investir d'autres champs pour le sauver.

Pour cela nous avons sollicité le « Dispositif Local d'Accompagnement » qui contribue au développement des structures d'utilité sociale. Créé en 2002 par l'État et la Caisse des Dépôts, avec le soutien du Fonds Social Européen, rapidement rejoints par le Mouvement associatif, le DLA, permet aux acteurs de l'Economie sociale et solidaire employeurs (associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopératives à finalité sociale) de bénéficier d'accompagnements dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi. C'est un dispositif public présent sur tout le territoire. Depuis 2003, plus de 60.000 structures ont été assistées, représentant 870 000 emplois consolidés.

C'est la consultante Carine PUEYO, du cabinet COMBUSTIBLE de Toulouse qui a assuré cet accompagnement.

La vocation première de Combustible est d'être un outil de lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique à destination de tous les publics.

Après cinq séances d'un travail fructueux, nous avons repensé le projet numérique de la MJC qui s'intègre totalement dans le nouveau projet associatif. Nous l'avons restitué le 14 février dernier en présence de partenaires susceptibles de le financer.

Ainsi de nouvelles actions vont émerger et transformer le pôle multimédia de la MJC en véritable « Tiers Lieu ». Ce terme désigne des espaces collaboratifs utilisables de manière flexible. Ce sont des sites de travail qui constituent une alternative à l'entreprise traditionnelle et au travail indépendant à domicile. Les tiers-lieux s'adressent à différents types d'actifs :

- les salariés ou les agents du service public, qui peuvent travailler à distance, à proximité de leur domicile, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise ;
- les travailleurs indépendants, start-ups et PME qui se retrouvent dans des espaces de travail aménagés et équipés (salles de réunion, visioconférence) et bénéficient d'animations et d'échanges ainsi que des synergies liées au travail collaboratif.

Notre « hub » numérique comprendra aussi un espace de coworking. Il s'agit d'un lieu partagé qui permet de mutualiser les outils et encourage l'échange et l'ouverture. On peut y réserver un poste fixe ou nomade, et profiter des services propres à chaque lieu (conférences, formations, évènements).

Nous allons également, à courte échéance, ouvrir un FABLAB. C'est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des imprimantes 3D ainsi que des machines pilotées par ordinateur, pour la conception et la réa-

lisation d'objets. La caractéristique principale des Fab Labs est leur ouverture. Ils s'adressent à tous (entrepreneur•euse•s, aux designers, aux artistes, aux bricoleur•euse•s, aux étudiant•e•s ou aux hackers en tout genre, ...). Ils regroupent différentes populations et tranches d'âge. Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement, outils..., mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante.

Internet est pratiquement incontournable pour pouvoir accéder à un nombre grandissant de services et de démarches, y compris liés au service public. Cela explique l'isolement ressenti lorsqu'internet ne parvient pas jusqu'à nous...

Chaque jour nous devons faire face à une véritable déferlante de nouveaux usages, de technologies innovantes. Ainsi, l'espace bar de la MJC deviendra un bar « connecté ». Déjà, deux postes informatiques en libre accès ont été installés. Un personnel et deux volontaires en Service Civique y seront chargés :

- d'accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel,
- d'apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations,
- d'aider l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie.

Vous le voyez les idées ne manquent pas. Créé en 2002 pour découvrir et pratiquer l'outil informatique à destination principalement des enfants, l'Espace Multimédia, 17 ans après, devient une structure qui accueille tout public. Aujourd'hui on y recherche l'accès aux droits, la médiation numérique et la sécurisation des usages. Ce service, dans des locaux adaptés est unique et indispensable sur ce territoire.

## ... DANS UNE MJC RÉHABILITÉE ...

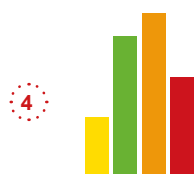
Les locaux, parlons-en :

Depuis l'extension de 1975, ils n'avaient subi que des aménagements sommaires. Calibré pour 1000 adhérents, le bâtiment en accueillait 1700 en 2013. Le Centre International de Séjour ne répondait plus aux attentes du tourisme social.

Dans son programme électoral en 2008, Pierre TOURNIER, écrivait « *La Maison des Jeunes et de la Culture fera l'objet de travaux d'aménagement, le Centre International de Séjour, véritable creuset de l'accueil de la jeunesse européenne à Lezignan-Corbières, fera l'objet de toutes les attentions de notre équipe pour lui donner la capacité de répondre aux défis d'un accueil de qualité* ». Michel MAIQUE, qui lui a succédé en 2009, a fait de cet engagement une réalité :

Un chantier colossal a été entrepris, en décembre 2013, sur cinq années, pendant lesquelles des bâtiments vétustes, qui ne répondaient pas aux normes d'accessibilité et de sécurité se sont métamorphosés.

La Ville a engagé plus de 2,5 millions d'euros et la MJC près de 170.000 €. L'importance de cette somme peut interpeller.



Toutefois, il faut préciser que ce bâtiment communal était menacé de fermeture par les services préfectoraux.

Quand on voit le résultat final, on peut dire aussi que l'équipe municipale a fait le juste choix d'une réhabilitation en Centre-Ville, plutôt que d'une délocalisation avec construction de bâtiments neufs.

Ainsi, idéalement et historiquement située au cœur même de la Ville, notre Maison, restructurée et largement ouverte sur le Jardin Public, confirme son rôle d'acteur incontournable de la vie associative lézignanaise.

La municipalité croit aux valeurs et à l'impact de la MJC sur notre Cité. Elle nous l'a prouvé en nous dotant d'un bâtiment rénové où les travaux réalisés sont allés bien au-delà d'une simple remise aux normes.

Nous n'avons pas manqué lors de l'inauguration qui s'est tenue le 25 janvier dernier de remercier également les autres partenaires du projet (Préfecture, Département, Sénateur, ...) mais aussi les entreprises, les bureaux d'étude et de contrôle et surtout l'architecte du projet, Bruno GROTTI, qui a pris en compte 99% de nos demandes.

### ... OUVERTE SUR LA VILLE

Autre acte fort de l'année 2018 c'est la fusion de notre MJC avec l'association sportive ATHLÉTIC CLUB.

Depuis de nombreuses années, dans notre Ville, à 500 mètres l'une de l'autre l'ATHLETIC-CLUB et la MJC dispensent des activités similaires (Judo, Fitness ...).

Depuis leur naissance, nos deux associations adhèrent aux mêmes valeurs dont principalement celle de favoriser l'accès pour tous à la pratique sportive. Nos deux structures avaient également en commun le même professeur de Judo qui pro-

posait des actions ouvertes aux adhérents des deux sections. Nos entités étaient également confrontées aux mêmes problématiques :

- baisse des financements publics,
- réduction des emplois aidés,
- essoufflement de l'implication des bénévoles dans l'encadrement et la gestion des activités.

Le contexte fragilisant pour le milieu associatif a conduit nos deux associations à réfléchir ensemble à des rapprochements. Au fil de nos rendez-vous avec Jean-Pierre MIRET le Président de l'Athlétic, de nos discussions, de nos réflexions, s'est dessiné un projet plus global, plus complet, plus abouti et qui apparaît aujourd'hui comme l'unique et incontournable finalité pour pérenniser l'activité de nos clubs.

Très vite le constat que seuls nous ne pouvions y arriver a été fait. La mutualisation des moyens entre nos deux structures va permettre un maintien et un développement de la pratique sportive dans des locaux repris et réaménagés par la MJC.

Les adhérents de « l'ATHLÉTIC CLUB » étaient réunis le 19 Juillet dernier, sous la Présidence de Jean-Pierre MIRET, en Assemblée Générale Extraordinaire pour voter la dissolution de cette emblématique structure lézignanaise créée dans les années 1960.

Séduits par le projet de reprise présenté par la MJC, ils ont voté à l'unanimité le transfert de la gestion de cette structure à la MJC au 1er Septembre 2018. Cette décision a été entérinée par la Sous-Préfecture de Narbonne le 30 Juillet.

La fusion permet d'ouvrir la porte à une profonde restructuration, faisant désormais de l'Athlétic-Club et de la MJC une seule et unique maison. Pour autant, le club ne perdra ni son nom, ni son identité et il restera, fidèle à ce qu'ont voulu en faire ses illustres créateurs Guy FABRE et André AMILA : un lieu d'échange et de convivialité où il fera toujours bon se retrouver, jour après jour, pour partager sa même envie sportive.

**Pour conclure ce rapport moral, mes remerciements iront comme à l'accoutumée à l'ensemble des acteurs de cette Maison que sont les bénévoles et les salariés**

**Je vais citer un illustre auteur de notre siècle, Alain QUINTANE, qui se plaisait à dire et répéter qu'ils sont tellement en symbiose qu'il est difficile de les distinguer .... Sachant que certains bénévoles (qui ont pourtant une maison) passent plus de 35 heures par semaine à la MJC, et que l'on trouve des salariés dans les murs bien après leurs heures décomptées de travail...**

**Merci aussi à tous nos partenaires et à notre réseau MJC. Merci surtout à vous, adhérents qui soutenez notre action.**

**Dans un nouveau cadre moderne ces forces vives de la Maison, qui sont considérables, vont pouvoir se démultiplier pour faire vivre l'esprit de l'Education Populaire qui habite ces lieux sans discontinuer depuis 1946.**

ISABELLE POURSIANE / Présidente

# 2017/2018

## FINANCES 2017-2018

*En exécution de la mission que nous lui avons confiée, le cabinet d'expertise comptable EXCO a arrêté les comptes annuels de la MJC pour la période allant du 1er septembre 2017 au 31 août 2018. La présentation de nos comptes annuels est conforme aux règles générales d'établissement. Ils ont été vérifiés par le cabinet de commissariat aux comptes, Guy VIDAL, de Béziers, mandaté pour cette mission depuis l'Assemblée Générale de 2005. Voici les éléments financiers significatifs de la saison 2017/2018 et nos perspectives financières pour la saison suivante.*

### LES CHARGES DE LA MJC EN 2017/2018

Le solde des charges s'élève à **998.172 €** contre **980.288 €** l'an dernier (augmentation de **17.884 €**). Les dépenses sont réparties comme suit :

#### LES ACHATS

Ils représentent **65.488 €** contre **54.434 €** en 2016/2017 soit **6.6 %** des dépenses totales de la MJC.

Ils sont en augmentation de **11.050 €** par rapport à l'exercice précédent.

Le compte « alimentation » est le poste qui enregistre la plus forte augmentation par rapport à l'exercice précédent **+ 7.741 €**. L'ouverture du restaurant associatif en janvier 2018 a engendré bien évidemment une forte hausse des achats alimentaires.

Le compte « travaux bâtiments et fournitures d'entretien » enregistre une hausse de **1.624 €**. Nous avons engagé des petits travaux complémentaires à ceux de la Mairie au niveau du local ski et des circulations du rez-de-jardin.

Les dépenses du compte « textile » s'élèvent à **6.213 €** qui correspondent principalement à l'achat des costumes de danse, des débardeurs pour l'athlétisme et des tee-shirts pour le tennis de table.

Une gestion scrupuleuse du compte « produits d'entretien » a permis d'économiser **620 €** malgré une augmentation de la surface à nettoyer après travaux.

#### LES SERVICES EXTÉRIEURS

Les services extérieurs s'élèvent à **54.403 €** contre **55.591 €** l'an dernier. Ils représentent **5,5 %** des dépenses totales de l'association.

Les coûts des prestations d'encadrement des sections d'activités sont les dépenses les plus importantes avec **23.274 €**.

Elles sont en augmentation de **2.552 €**. Cette hausse correspond au lancement de cours supplémentaires en danse de salon et salsa afin de répondre à la demande des adhérents. Ces cours sont encadrés par des autoentrepreneurs.

Les dépenses de location des photocopieurs sont en augmentation par rapport à l'an dernier de **2.848 €**.

Toutefois nous avons bénéficié sur l'exercice précédent d'une ristourne exceptionnelle suite à la renégociation des contrats avec la société CANON France.

Les dépenses de sous-traitance animation et repas sont en baisse de **5.551 €**. Travaux dans la salle de spectacle obligent, nous n'avons pas accueilli de manifestations culturelles en 2017/2018 et il n'est plus utile de sous-traiter des repas extérieurs suite à l'ouverture de notre propre service de restauration.

#### LES AUTRES CHARGES EXTERNES

Les autres charges externes s'élèvent à **192.740 €** contre **195.886 €** l'an dernier. Elles représentent **19,3 %** des dépenses totales de l'association.

Les comptes qui enregistrent les dépenses les plus importantes sont les frais liés à l'organisation de nos séjours ou de nos sorties (transports, hébergements, repas, visites, compétitions, ...) soit un total de **109.341 €** contre **109.706 €** l'an dernier.

Les dépenses liées aux honoraires ont représenté **15.853 €** contre **12.189 €** cette hausse s'explique par le paiement de frais d'avocat pour les procédures d'appels aux Prudhommes suite à la reprise du Centre de Loisirs en 2013.

Nous avons reversé la somme de **29.552 €** contre **25.952 €** l'an dernier aux fédérations sportives ou fédérales pour les affiliations, les cotisations et les licences.

Signalons quelques économies significatives sur les frais d'affranchissement et de communication pour **2.445 €**.

## LES IMPÔTS, LES TAXES ET LES CHARGES DE PERSONNEL

.....

Ces postes représentent **62,3 %** des charges totales de la MJC contre **57,8 %** l'an dernier.

Les impôts et taxes se montent à **7.340 €** contre **8.098 €** en 2016/2017 et le montant global des charges de personnel a représenté la somme de **615.027 €** contre **561.286 €** en 2016/2017.

Elles enregistrent une augmentation de **52.983 €** par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse importante est liée, là aussi, au coût des condamnations par la Cour d'Appel de Montpellier.

Pour rappel, en 2014, notre association avait été condamnée par les Prudhommes de Narbonne en raison de la non-reprise des salariés de l'ancien gestionnaire du Centre de Loisirs. La Commune nous avait confié ce service en nous demandant expressément de ne pas reprendre l'ancienne équipe. Nous avons fait appel de cette décision et le jugement a été rendu en mars 2018. Ces frais ont été totalement compensés par une provision et par une subvention exceptionnelle de la Ville.

## LES CHARGES FINANCIÈRES, EXCEPTIONNELLES, LES AMORTISSEMENTS ET LES PROVISIONS

.....

Ils ont représenté **6,3 %** des dépenses totales de la MJC en 2017/2018 contre **10 %** en 2016/2017.

Ces postes ont engendré une charge de **63.171 €** contre **97.702 €** l'an dernier soit une baisse de dépenses de **34.531 €**. L'an dernier nous avons provisionné une somme de **49.297 €** pour le litige du Centre de Loisirs.

Les dotations aux amortissements liées aux investissements (aménagement divers, matériels et mobiliers) représentent la somme de **31.940 €** contre **22.406 €** l'an dernier. Elles sont en augmentation de **9.534 €**.

Nous avons profité de cet exercice comptable pour solder les amortissements du matériel remplacé ou hors d'usage pour **4.453 €**.

L'exercice 2017/2018 a vu l'engagement des derniers investissements complémentaires liés à la réhabilitation de la MJC. Les amortissements sont lissés sur 10 ans et le détail des investissements engagés en 2017/2018 est consultable dans le bilan comptable.

Pour les financer la MJC avait obtenu, en 2016, un prêt au taux de **1 %** d'un montant de **150.000 €**. Souscrit sur 7 ans auprès de la Société Générale ce prêt sera soldé en 2023. Les intérêts de remboursement de ce crédit ont représenté la somme de **1.161 €** cette année.

## LES PRODUITS DE LA MJC EN 2017/2018

Le solde des produits s'élève à **1.022.359 €** contre **983.923 €** la saison précédente soit **38.436 €** de recettes supplémentaires. Les recettes sont réparties comme suit :

### LES VENTES DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS

.....

Elles représentent **37,3 %** de nos recettes totales et s'élèvent à **381.320 €** contre **365.292 €** l'an dernier soit une progression de **16.028 €**.

Les recettes liées à l'hébergement et à la restauration sont en forte augmentation : **117.059 €** en 2017/2018 contre **80.638 €** en 2016/2017.

Ce surplus de recettes (**36.421 €**) est lié à l'ouverture, depuis janvier 2018, du service restauration pour les usagers et les adhérents mais aussi à une augmentation du nombre de nuitées.

Signalons qu'en 2017/2018 les prestations liées à l'animation du Centre de Loisirs se sont élevées à **84.702 €** contre **81.299 €** en 2016/2017 soit une augmentation de recettes de **3.403 €**.

Les recettes de ventes au bar sont également en progression avec **+ 3.315 €** soit un total de **4.810 €** sur l'exercice. Par contre celles des produits des manifestations diminuent de **13.075 €**. Cette baisse s'explique notamment par la non-reconduction du week-end chantant en 2018.

Les produits des sorties et des séjours ont enregistré **105.220 €** de recettes contre **92.845 €** en 2016/2017. Ils augmentent de **12.374 €**.

Nous avons également enregistré, sur cet exercice, une baisse de recettes de **18.333 €** pour le fonctionnement de l'Espace Multimédia et du Point d'Information Jeunesse. Il s'agit de la suppression de la participation financière de la Mairie qui, depuis 2002, soutenait cette structure à raison de **25.000 €** par an. Cela nous impose de trouver d'autres financements pour maintenir ce service et les emplois affectés. Le pôle multimédia / PIJ accueille chaque année près de 300 personnes.

### LES SUBVENTIONS

.....

Les subventions ont représenté cette année **27,8 %** des recettes de la MJC (contre **33,5 %** l'an dernier) soit une baisse de **45.650 €** entre les deux exercices comptables (**284.131 €** contre **329.781 €**).

La principale baisse constatée est la subvention de l'Etat sur l'emploi pour **27.745 €**. Cela correspond à la baisse des financements des postes en contrats aidés annoncés par le Gouvernement en 2017. Malgré la perte, ces aides à l'emploi ont représenté sur l'exercice comptable une recette de **119.559 €** qui va encore se réduire en 2018/2019.



Les subventions du Centre National de Développement du Sport sont en baisse cette année de **3.608 €** par contre les financements liés à la formation des bénévoles augmentent de **2.400 €**.

Concernant les subventions de la Ville nous enregistrons une stabilité pour l'aide au fonctionnement et une baisse sur les dotations attribuées aux clubs et sections (-**1.600 €**).

Nous avons obtenu une subvention exceptionnelle de **21.000 €** de la Mairie pour solder les litiges avec les anciens salariés du Centre de Loisirs avant transfert à la MJC.

Les subventions de la Communauté des Communes pour la politique sportive et culturelle de la MJC augmentent de **3.000 €**. Les subventions de la CAF de l'Aude augmentent de **1.500 €** et nous avons obtenu une aide de **2.500 €** de l'AGEFIPH pour l'aide à l'embauche de travailleurs reconnus handicapés.

### LES COTISATIONS, LES ADHÉSIONS ET LE SPONSORING

Ces postes de recettes représentent la somme totale de **247.226 €** contre **258.249 €** l'an dernier (-**11.023 €**) soit **24,2 %** des recettes totales de la structure contre **29,3 %** l'an dernier.

Même si le nombre d'adhérents a augmenté les produits enregistrent une diminution de **13.659 €**. Cela s'explique par le fait

que le nombre d'inscriptions d'adhérents à plusieurs clubs ou sections est en diminution par rapport à l'exercice précédent.

### LES AUTRES PRODUITS ET LES REMBOURSEMENTS DIVERS

Ces postes de recettes représentent la somme totale de **109.689 €** contre **30.599 €** l'an dernier (+ **79.090 €**) soit **10,7 %** des recettes totales de la structure contre **3,1 %** l'an dernier.

Cette importante augmentation s'explique par la reprise de la provision mise de côté en 2016/2017 pour les litiges des prud-hommes que nous réintégrons dans l'exercice comptable pour **49.297 €** et la reprise d'un acompte versé à l'une des salariées du précédent gestionnaire du Centre de Loisirs lors du paiement de la partie exécutoire en 2014 pour **17.172 €**.

Les remboursements divers (costumes danse, photocopies, rachat de matières premières par les adhérents, ...) sont en diminution de **5.258 €** par rapport à l'exercice précédent.

Par contre les remboursements de la CPAM et la prévoyance concernant les arrêts de travail des salariés augmentent sur cet exercice de **3.050 €**.

Avec l'ouverture du service restauration sont désormais comptabilisés des avantages en nature au personnel des cuisines (repas pendant le service) pour **1.603 €**.

**Pour conclure ce rapport financier, il est important de préciser que l'exercice fait ressortir un résultat positif de 24.187 €. Cette somme est le fruit d'une gestion rigoureuse de la structure mais également d'une amélioration de nos prestations d'hébergement et depuis quelques temps de restauration.**

**Cependant, il convient de préciser qu'elle ne représente que 2,36 % du budget total de la MJC.**

**Je vous rappelle, comme chaque année, qu'il est très important d'augmenter les fonds propres de l'association. Nous sommes sur la bonne voie, mais il reste encore du chemin à parcourir pour parvenir à une somme raisonnable pour une structure qui a dépassé le million d'euros de budget.**

**De plus, il reste encore des inquiétudes à cause de la poursuite de la baisse des contrats aidés qui devrait avoir un impact plus important sur l'exercice 2018/2019.**

**Pour faire face, en partie, à ces nouveaux enjeux, une augmentation des cotisations a été engagée à la rentrée de septembre 2018 ainsi que la hausse des tarifs de nos prestations du centre de loisirs depuis janvier 2019.**

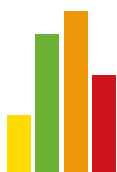
**Les travaux de rénovation de la MJC, en particulier du Centre International de Séjour et de la cafétéria, vont contribuer aussi à continuer dans la bonne direction. Le projet de l'Athlétic-Club va également, à terme, apporter de nouvelles rentrées financières. Toutefois, nous devons, dans un premier temps, couvrir les investissements importants liés à cette opération avant d'en récolter les fruits.**

**Malgré cela, il reste très important de trouver de nouvelles ressources. C'est pourquoi la MJC cible de d'autres orientations qui vous seront présentées tout à l'heure et incluses dans notre nouveau projet associatif (prévu pour la période 2019-2024).**

**Un petit rappel concernant le mécénat auprès des particuliers (pour un don de 100 €, le donateur récupère 66 € en économie d'impôts sur le revenu, soit un coût de 34 €) et auprès des entreprises (calcul basé sur le même mécanisme mais avec des taux d'exonération différents). Si vous connaissez des entreprises susceptibles de soutenir notre action, n'hésitez pas à nous le faire savoir.**

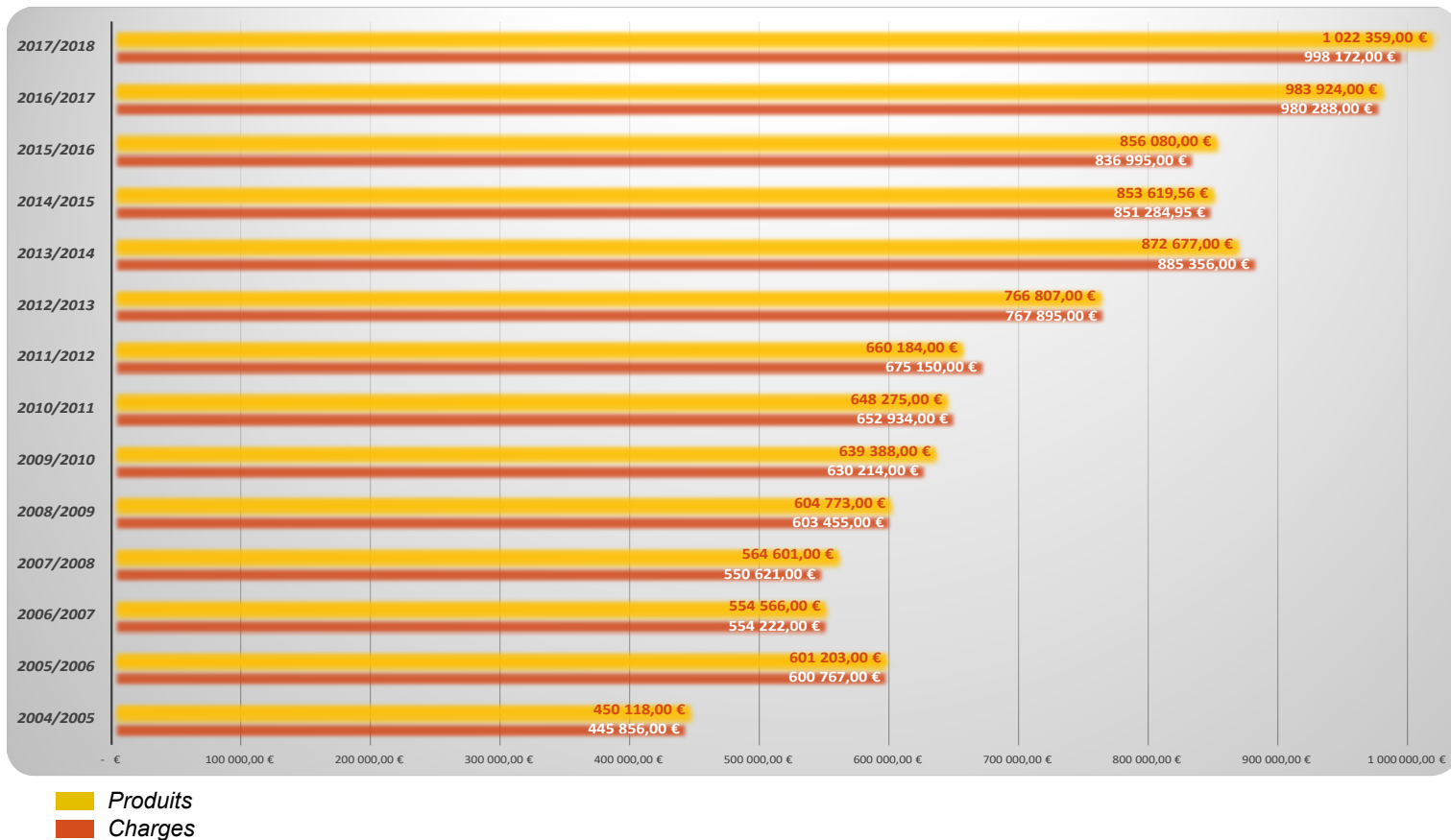
**Enfin, n'oubliez pas de fréquenter, à l'occasion ou régulièrement notre cafétéria.**

**Je vous remercie pour votre attention.**

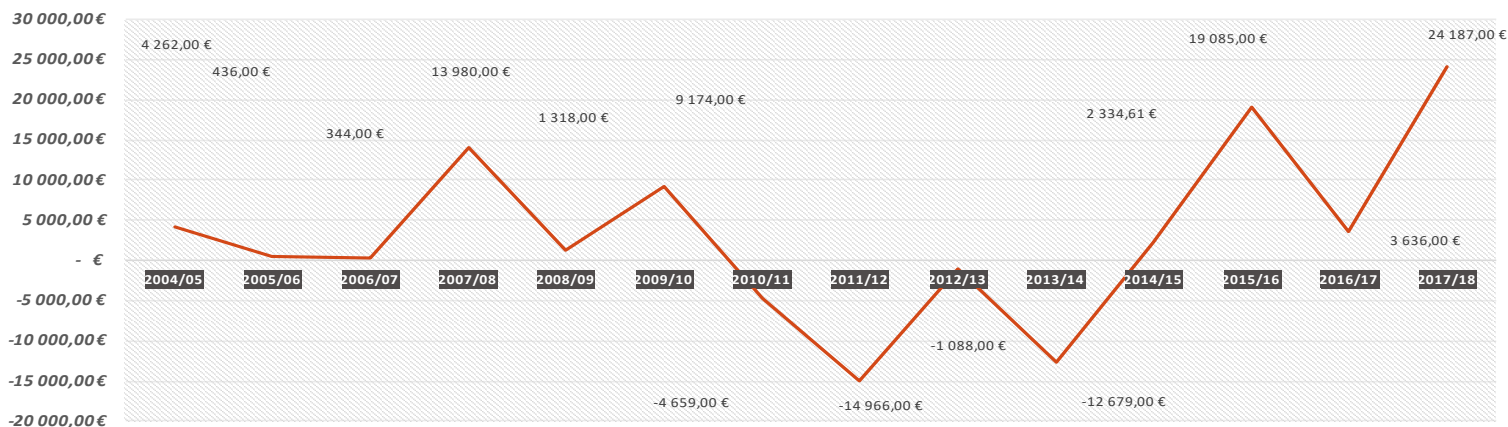




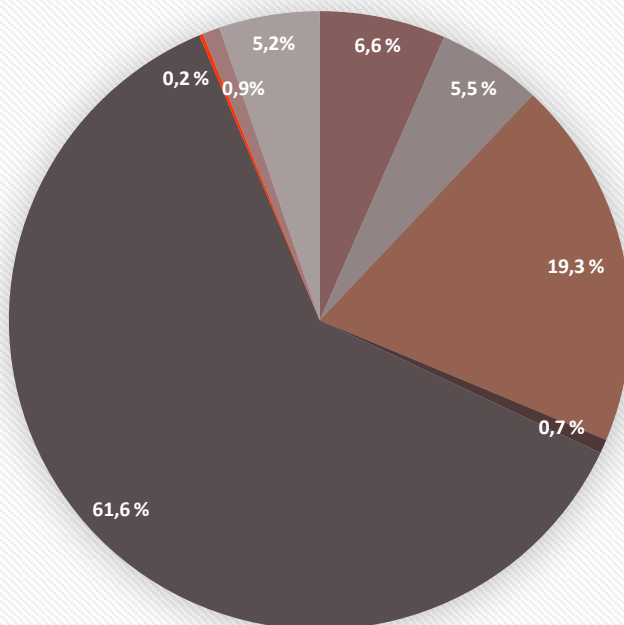
### ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE LA MJC DE 2005 À 2018



### ÉVOLUTION DES RÉSULTATS FINANCIERS DE LA MJC

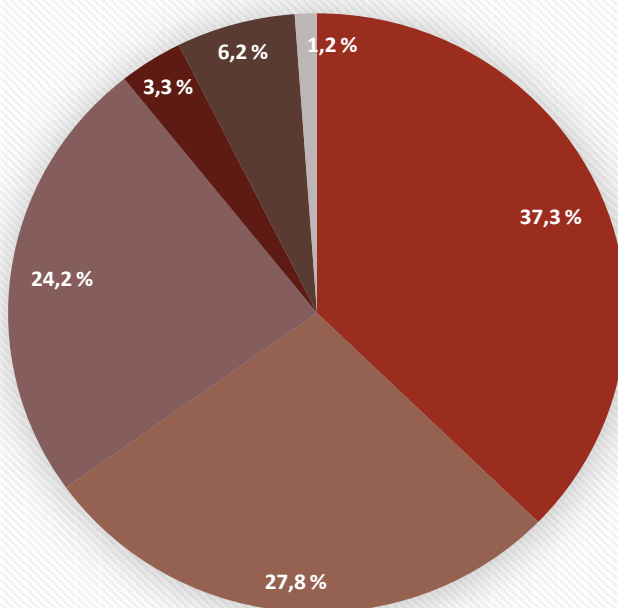


### RÉPARTITION DES CHARGES 2017/2018



- ACHATS
- IMPOTS ET TAXES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- SERVICES EXTERIEURS
- CHARGES DE PERSONNEL
- PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS
- AUTRES SERVICES EXTERIEURS
- CHARGES FINANCIERES

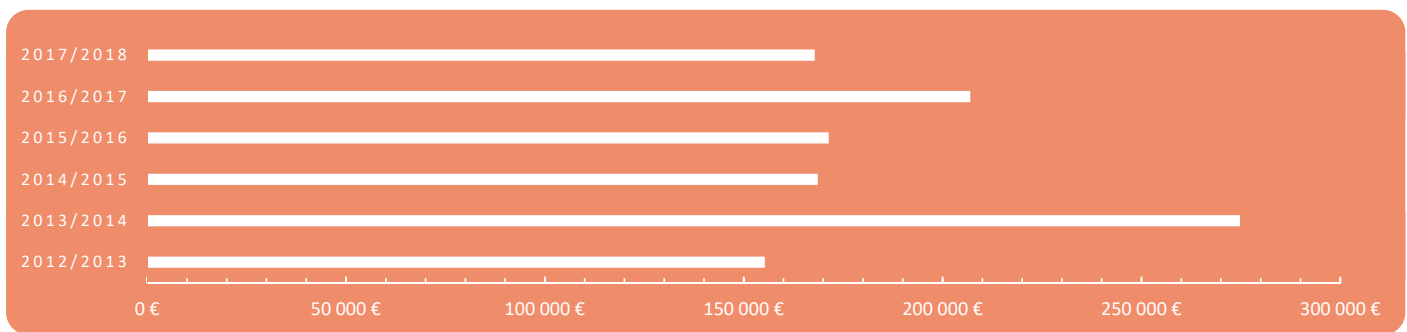
### RÉPARTITION DES PRODUITS 2017/2018



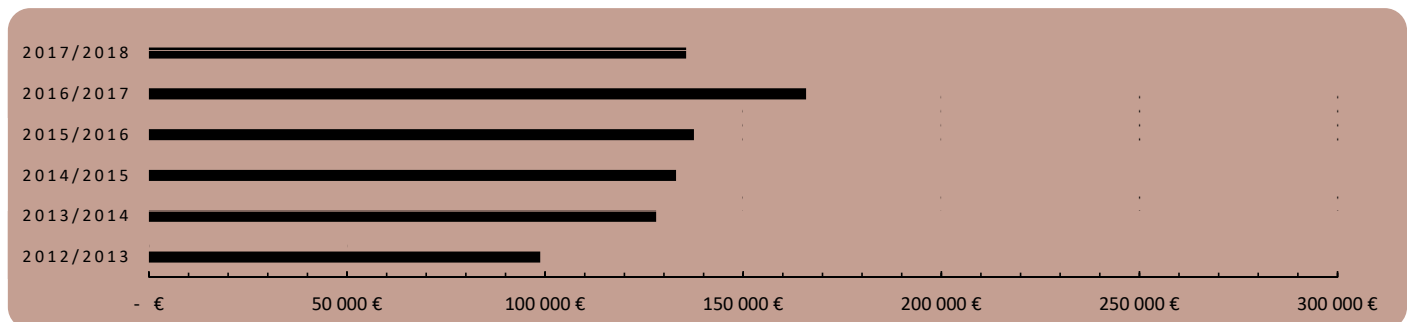
- VENTE DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS
- ADHESIONS COTISATIONS SPONSORING
- REPRISES SUR PROVISIONS
- SUBVENTIONS
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES

**ÉVOLUTION DES PRINCIPALES SUBVENTIONS  
ENTRE 2012 & 2018**

<i>Contrat Educatif Local</i>	6 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
<i>Estivades</i>	6 296 €	6 294 €	6 391 €	5 604 €	5 187 €	6 000 €
<i>Contrat Enfance Jeunesse</i>	46 183 €	46 250 €	46 250 €	46 250 €	40 833 €	22 500 €
<i>Dotation de fonctionnement</i>	57 000 €	68 000 €	69 333 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €
<i>Aide aux Clubs</i>	38 024 €	38 577 €	38 653 €	41 150 €	41 950 €	40 350 €
<i>Politique de la Ville</i>	0 €	0 €	0 €	345 €	0 €	0 €
<i>Subvention Exceptionnelle</i>	1 800 €	80 600 €	0 €	0 €	41 000 €	21 000 €
	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
<b>MAIRIE</b>	<b>155 303 €</b>	<b>274 781 €</b>	<b>168 627 €</b>	<b>171 349 €</b>	<b>206 970 €</b>	<b>167 850 €</b>



<i>ETAT (ASP&gt;Aide à l'emploi)</i>	82 708 €	111 727 €	125 334 €	126 731 €	147 305 €	119 559 €
<i>ETAT (ASP&gt;Service Civique)</i>	4 800 €	3 100 €	2 200 €	1 833 €	2 467 €	1 130 €
<i>ETAT (CNDS&gt;Clubs sportifs)</i>	7 050 €	7 000 €	5 500 €	5 400 €	12 500 €	8 892 €
<i>ETAT (Jeunesse &amp; Sports dont FDVA)</i>	4 200 €	6 200 €	0 €	3 600 €	3 600 €	6 000 €
	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
<b>ÉTAT</b>	<b>98 758 €</b>	<b>128 027 €</b>	<b>133 034 €</b>	<b>137 564 €</b>	<b>165 872 €</b>	<b>135 581 €</b>



**ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS DES  
ADHÉRENTS ENTRE 2012 ET 2018**

PARTICIPATIONS DES ADHÉRENTS	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
<b>Cartes MJC &amp; CIS</b>	33 378 €	31 042 €	30 892 €	30 970 €	33 925 €	35 024 €
<b>Cotisations Clubs</b>	182 612 €	192 207 €	183 075 €	206 592 €	222 884 €	199 830 €
<b>TOTAUX</b>	<b>215 990 €</b>	<b>223 249 €</b>	<b>213 967 €</b>	<b>237 562 €</b>	<b>256 809 €</b>	<b>234 854 €</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT  
DU 01/09/17 AU 31/08/18**

Le compte de résultat est le document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits de l'association pour l'exercice comptable allant du 01/09/2017 au 31/08/2018. Ce document donne le résultat net, c'est à dire ce que l'association a gagné (excédent) ou perdu (perte) au cours de la période, lequel s'inscrit au bilan.

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
60260000	EMBALLAGES, GOBELETS ...JETABLES	1 071,43 €		1 071,43 €
60325000	STOCKS DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES	446,31 €	1 193,45 €	747,14 €
60326000	STOCKS PRODUITS ENTRETIEN ET EMBALLAGES	1 165,59 €	863,56 €	302,03 €
60360000	STOCK BAR	399,77 €	385,29 €	14,48 €
60370000	STOCKS ALIMENTATION	792,87 €	944,35 €	151,48 €
60371100	STOCKS TICKETS CINEMA	405,00 €		405,00 €
60613000	CARBURANT	1 335,34 €		1 335,34 €
60631000	TRAVAUX BATIMENTS FOURN ENTRETIEN	1 624,90 €		1 624,90 €
60632000	PETIT EQUIPEMENT	6 831,19 €	54,91 €	6 776,28 €
60632100	LOGICIELS	421,87 €		421,87 €
60633000	PRODUITS D'ENTRETIEN	4 203,11 €	125,63 €	4 077,48 €
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 683,66 €		2 683,66 €
60650000	MATERIEL ET FOURNITURES CLUBS D'ACTIVITES	7 562,36 €		7 562,36 €
60700000	ALIMENTATION / BOISSONS	33 899,13 €		33 899,13 €
60714000	TEXTILE	6 213,58 €		6 213,58 €
<b>Total Sous-classe 60 &gt; ACHATS</b>		<b>70 514,46 €</b>	<b>5 025,54 €</b>	<b>65 488,92 €</b>

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
61120000	SOUS TRAITANCE ANIMATION	1 590,00 €		1 590,00 €
61130000	PRESTATIONS ACTIVITÉS	23 274,50 €		23 274,50 €
61320000	LOCATION HANGAR	3 045,19 €		3 045,19 €
61321000	LOCATIONS AUTRES SALLES	1 380,00 €		1 380,00 €
61351000	LOCATION COPIEUR CANON	6 890,26 €	530,02 €	6 360,24 €
61351100	LOCATION TERMINAL CB	499,56 €		499,56 €
61352000	AUTRES LOCATIONS	1 893,56 €		1 893,56 €
61352100	LOCATION VEHICULES	1 633,80 €		1 633,80 €
61550000	REPARATIONS BIENS	493,86 €		493,86 €
61552000	REPARATIONS VEHICULES	45,00 €		45,00 €
61560000	MAINTENANCE TECHNIQUE	6 097,62 €	1 005,34 €	5 092,28 €
61561000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 764,52 €	267,20 €	1 497,32 €
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	8 314,25 €	2 011,17 €	6 303,08 €
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	140,10 €		140,10 €
61811000	ABONNEMENTS REVUES ET PRESSE	1 154,99 €		1 154,99 €
<b>Total Sous-classe 61 &gt; SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>58 217,21 €</b>	<b>3 813,73 €</b>	<b>54 403,48 €</b>

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
62100000	INDEMNITÉS SERVICES CIVIQUES	956,79 €		956,79 €
62260000	HONORAIRES CABINET COMPTABLE	8 293,20 €		8 293,20 €
62261000	HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	2 760,00 €		2 760,00 €
62262001	HONORAIRES AVOCATS	4 800,00 €		4 800,00 €
62280000	FRAIS DE FORMATIONS DES BENEVOLES	1 491,59 €		1 491,59 €
62290000	FORMATION BAFA	673,00 €	340,00 €	333,00 €
62310000	PUBLICATION / COMMUNICATION	6 448,88 €		6 448,88 €
62340000	CADEAUX/RECOMPENSES/LOTS/DEUIL	1 590,49 €		1 590,49 €
62380000	POURBOIRES DON COURANT	50,00 €		50,00 €
62420000	TRANSPORTS COLLECTIFS	29 718,50 €		29 718,50 €
62500000	DÉPLACEMENTS INDIVIDUELS POUR MISSIONS	2 781,95 €		2 781,95 €

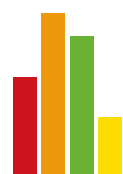
62510000	FRAIS REPAS MISSIONS /REUNIONS/DIVERS	1 516,82 €	400,00 €	1 116,82 €
62511000	FRAIS D'ORGANISATION SEJOURS	62 217,80 €	652,20 €	61 565,60 €
62512000	FRAIS COMPETITIONS SPORTIVES	2 021,73 €		2 021,73 €
62512100	FRAIS DE VISITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	16 037,86 €		16 037,86 €
62513000	FRAIS D'AUTOROUTE	488,83 €		488,83 €
62570000	RECEPTIONS	5 486,43 €		5 486,43 €
62600000	TELEPHONE FAX	2 567,19 €		2 567,19 €
62610000	INTERNET	1 599,74 €		1 599,74 €
62630000	AFFRANCHISSEMENTS	2 531,00 €	859,32 €	1 671,68 €
62640000	PHOTOCOPIES	12 726,92 €	7 551,23 €	5 175,69 €
62700000	FRAIS ET SERVICES BANCAIRES	1 760,88 €	1,38 €	1 759,50 €
62780000	COMMISSIONS DIVERSES (BANCAIRES ET ANCV)	946,70 €		946,70 €
62800000	COTISATIONS	1 500,64 €		1 500,64 €
62800001	COTISATIONS FRMJC	10 237,50 €		10 237,50 €
62810000	AFFILIATIONS FEDERATIONS	1 599,15 €	587,60 €	1 011,55 €
62812000	ACHATS FORAITS SKI	3 525,00 €		3 525,00 €
62820000	LICENCES AUX FEDERATIONS	18 085,27 €	1 282,00 €	16 803,27 €
<b>Total Sous-classe 62 &gt; AUTRES CHARGES EXTERNES</b>		<b>204 413,86 €</b>	<b>11 673,73 €</b>	<b>192 740,13 €</b>

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
63110000	TAXES SUR LES SALAIRES	17 769,68 €	17 769,68 €	- €
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE (Uniformation)	5 592,88 €		5 592,88 €
63513000	TAXE ORDURES MENAGERES	239,16 €		239,16 €
63710000	REDEVANCE TELE	138,00 €		138,00 €
63750000	SACEM	933,28 €		933,28 €
63752000	S P R E	437,40 €		437,40 €
<b>Total Sous-classe 63 &gt; IMPOTS ET TAXE</b>		<b>25 110,40 €</b>	<b>17 769,68 €</b>	<b>7 340,72 €</b>

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
64100000	SALAIRES BRUTS	412 124,57 €		412 124,57 €
64120000	CONGES PAYES PRIS	2 490,18 €		2 490,18 €
64121000	CONGES PAYES DUS	3 108,00 €	4 302,00 €	1 194,00 €
64146000	INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	34 050,28 €		34 050,28 €
64300000	CACHETS INTERMITTENTS DU SPECTACLE	344,94 €		344,94 €
64301000	GUICHET UNIQUE INTERMITTENTS DU SPECTACLE	255,06 €		255,06 €
64510000	URSSAF ET POLE EMPLOI	60 878,53 €		60 878,53 €
64520000	PRÉVOYANCE (Chorum)	7 819,15 €		7 819,15 €
64530000	RETRAITES (Malakoff-Médéric)	25 238,73 €		25 238,73 €
64531000	MUTUELLE SANTÉ (Malakoff-Médéric)	8 124,64 €		8 124,64 €
64580000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 849,24 €		3 849,24 €
64590000	CHARGES SUR CONGES PAYES	1 253,00 €	1 422,00 €	169,00 €
64720000	OEUVRES SOCIALES	3 400,00 €		3 400,00 €
64780000	FRAIS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	665,00 €		665,00 €
64801000	POSTE FONJEP	57 150,64 €		57 150,64 €
<b>Total Sous-classe 64 &gt; CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>620 751,96 €</b>	<b>5 724,00 €</b>	<b>615 027,96 €</b>

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	177,91 €		177,91 €
65810000	PERTES IRRECOUVRABLES ADHERENTS	490,87 €		490,87 €
<b>Total Sous-classe 65 &gt; CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>668,78 €</b>		<b>668,78 €</b>

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
66110000	INTERETS PRETS BANCAIRES	1 162,47 €	1,46 €	1 161,01 €
<b>Total Sous-classe 66 &gt; CHARGES FINANCIERES</b>		<b>1 162,47 €</b>	<b>1,46 €</b>	<b>1 161,01 €</b>



Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
67120000	PENALITES ET AMENDES SOCIALES	62,80 €		62,80 €
67140000	PERTES EXCEPTIONNELLES	868,91 €		868,91 €
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00 €		7 000,00 €
67200000	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 204,00 €		1 204,00 €
<b>Total Sous-classe 67 &gt; CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>9 135,71 €</b>		<b>9 135,71 €</b>

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
68110000	AMORTISSEMENT DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS	828,45 €		828,45 €
68111000	AMORTISSEMENT DE MOBILIERS	10 115,21 €		10 115,21 €
68112000	AMORTISSEMENT VEHICULES	123,97 €		123,97 €
68113000	AMORTISSEMENT INFORMATIQUE TELEPHONIE	2 919,80 €		2 919,80 €
68114010	AMORTISSEMENT DE LOGICIELS	330,00 €		330,00 €
68114113	AMORTISSEMENT DE MATERIEL INDUSTRIEL ET D'ACTIVITE	17 263,41 €		17 263,41 €
68150000	PROVISIONS CONVENTIONNELLES DEPART EN RETRAITE	2 721,00 €		2 721,00 €
68710000	AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL HORS USAGE	4 453,94 €		4 453,94 €
68900000	PRORATA SUBV AFFECTÉES AUX EXERCICES SUIVANTS	13 450,00 €		13 450,00 €
<b>Total Sous-classe 68 &gt; PROVISIONS - AMORTISSEMENTS</b>		<b>52 205,78 €</b>		<b>52 205,78 €</b>

<b>Total Classe 6 &gt; CHARGES 2017/2018</b>		<b>1 042 180,63 €</b>	<b>44 008,14 €</b>	<b>998 172,49 €</b>
--	--	-----------------------	--------------------	---------------------

Compte	Intitulé	Crédit	Débit	Solde
70100000	VENTE PRODUITS DIVERS	316,00 €	316,00 €	- €
70600000	PRESTATIONS ALSH	84 702,36 €		84 702,36 €
70610000	PRESTATIONS JEUNESSE (Mairie)	22 499,34 €		22 499,34 €
70620000	PRESTATIONS CONTRAT EDUCATIF LOCAL (Mairie)	8 000,00 €		8 000,00 €
70630000	PRESTATIONS ESTIVADES (Mairie)	6 000,00 €		6 000,00 €
70640000	AUTRES PRESTATIONS	8 388,75 €		8 388,75 €
70650000	PRESTATIONS DE SERVICE CAF (PSO)	4 197,47 €		4 197,47 €
70710000	PETITS DEJEUNERS	7 555,25 €		7 555,25 €
70713000	VENTES TICKETS CINEMA	388,80 €		388,80 €
70720000	VENTES REPAS DANS PRESTATIONS D'HÉBERGEMENT	44 079,50 €		44 079,50 €
70721000	VENTES D'AUTRES REPAS	27 295,40 €		27 295,40 €
70730000	NUITEES SEULES	34 545,50 €		34 545,50 €
70760000	GOUTERS COLLATIONS	3 584,30 €		3 584,30 €
70770000	VENTES BAR	4 810,39 €		4 810,39 €
70780000	VENTES DIVERSES	316,00 €		316,00 €
70831000	PARTICIPATION AUX FRAIS STRUCTURELS	1 950,00 €		1 950,00 €
70833000	LOCATIONS DE MATÉRIEL D'ACTIVITÉ	2 093,00 €	35,00 €	2 058,00 €
70881000	PRODUITS DES SORTIES	24 812,00 €	189,00 €	24 623,00 €
70882000	PRODUITS DES MANIFESTATIONS	12 391,87 €	95,00 €	12 296,87 €
70883000	PRODUITS DES SÉJOURS	82 837,18 €	2 240,00 €	80 597,18 €
70884000	PRODUITS MULTIMÉDIA	1 500,00 €		1 500,00 €
70885000	PRODUITS DES FORMATIONS ET STAGES	1 962,00 €	80,00 €	1 882,00 €
70886000	PRODUITS LIÉS A LA CONSULTATION INTERNET	50,00 €		50,00 €
<b>Total Sous-classe 70 &gt; VENTES PRODUITS - PRESTATIONS</b>		<b>384 275,11 €</b>	<b>2 955,00 €</b>	<b>381 320,11 €</b>

Compte	Intitulé	Crédit	Débit	Solde
74010000	SUBVENTIONS ASP (Contrats aidés)	119 559,23 €		119 559,23 €
74020000	SUBVENTIONS ASP (Service Civique)	1 130,00 €		1 130,00 €
74130000	SUBVENTIONS DDCSPP > FDVA	6 000,00 €		6 000,00 €
74131000	SUBVENTIONS DDCSPP > C.N.D.S	8 892,00 €		8 892,00 €

74141000	SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUDE	1 200,00 €		1 200,00 €
74142000	SUBVENTIONS CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE	1 000,00 €		1 000,00 €
74143000	SUBVENTIONS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES RLCM	8 000,00 €		8 000,00 €
74410000	SUBVENTIONS MAIRIE LÉZIGNAN > Fonctionnement	93 333,33 €	23 333,33 €	70 000,00 €
74420000	SUBVENTIONS MAIRIE LÉZIGNAN > Clubs	40 350,00 €		40 350,00 €
74430000	SUBVENTIONS MAIRIE LÉZIGNAN > Exceptionnelles	21 000,00 €		21 000,00 €
74530000	SUBVENTIONS CAF	4 500,00 €		4 500,00 €
74531000	SUBVENTION AGEFIPH	2 500,00 €		2 500,00 €
<b>Total Sous-classe 74 &gt; SUBVENTIONS</b>		<b>307 464,56 €</b>	<b>23 333,33 €</b>	<b>284 131,23 €</b>

Compte	Intitulé	Crédit	Débit	Solde
75400000	COLLECTES / SPONSORING	500,00 €		500,00 €
75410000	MECENAT REHABILITATION	850,00 €		850,00 €
75600000	ADHÉSIONS (Cartes MJC)	33 730,00 €	65,00 €	33 665,00 €
75610000	COTISATIONS ACTIVITÉS (Clubs)	201 444,50 €	1 613,76 €	199 830,74 €
75620000	ADHÉRENTS FRAIS STRUCTURELS	11 455,00 €	1 800,00 €	9 655,00 €
75630000	ADHESIONS GROUPES CIS	1 359,00 €		1 359,00 €
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	1 366,30 €		1 366,30 €
<b>Total Sous-classe 75 &gt; PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>250 704,80 €</b>	<b>3 478,76 €</b>	<b>247 226,04 €</b>

Compte	Intitulé	Crédit	Débit	Solde
76100000	PRODUITS FINANCIERS	120,50 €		120,50 €
<b>Total Sous-classe 76 &gt; PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>120,50 €</b>		<b>120,50 €</b>

Compte	Intitulé	Crédit	Débit	Solde
77200000	PRODUITS EXCEPTIONNELS ADHERENTS	2 407,50 €		2 407,50 €
77800000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 512,02 €	1 863,00 €	31 649,02 €
<b>Total Sous-classe 77 &gt; PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>35 919,52 €</b>	<b>1 863,00 €</b>	<b>34 056,52 €</b>

Compte	Intitulé	Crédit	Débit	Solde
78150000	REPRISE SUR PROVISIONS RETRAITES	414,00 €		414,00 €
78158000	REPRISE PROVISION POUR LITIGE	49 297,00 €		49 297,00 €
78700000	REPRISE POUR RISQUES	49 297,00 €	49 297,00 €	
78940000	REPRISES SUBVENTIONS EXERCICES ANTERIEURS	13 983,33 €		13 983,33 €
<b>Total Sous-classe 78 &gt; REPRISES SUR PROVISIONS</b>		<b>112 991,33 €</b>	<b>49 297,00 €</b>	<b>63 694,33 €</b>

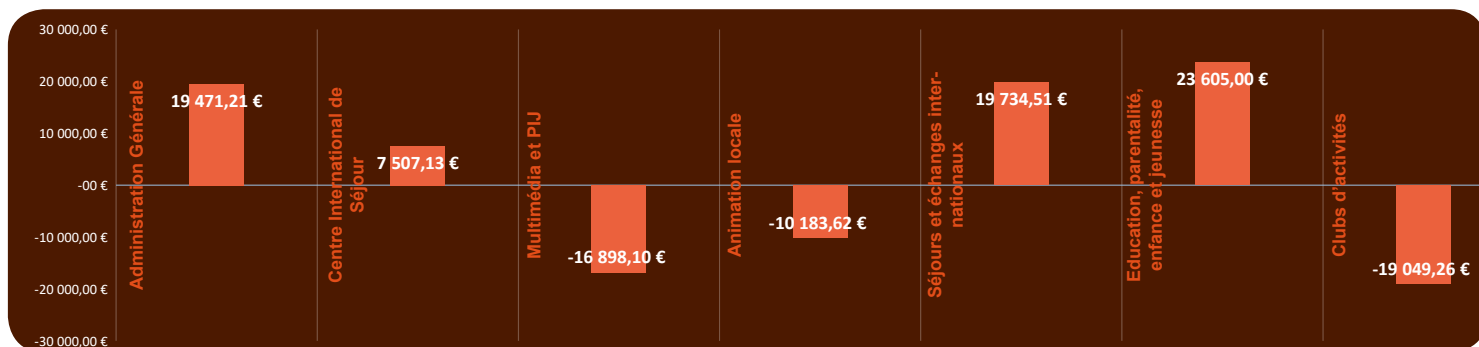
Compte	Intitulé	Crédit	Débit	Solde
79100000	REMBOURSEMENTS DIVERS	6 427,98 €	1 638,20 €	4 789,78 €
79130000	REMBOURSEMENTS FORMATIONS PROFESSIONNELLES	894,00 €		894,00 €
79140000	REMBOURSEMENTS MALADIES ET PRÉVOYANCE	9 219,73 €	5 236,08 €	3 983,65 €
79142000	AVANTAGE EN NATURE	1 603,20 €		1 603,20 €
79152000	REMBOURSEMENTS FRAIS DE REJETS IMPAYES	540,00 €		540,00 €
<b>Total Sous-classe 79 &gt; TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>18 684,91 €</b>	<b>6 874,28 €</b>	<b>11 810,63 €</b>

<b>Total Classe 7 &gt; PRODUITS 2017/2018</b>		<b>1 110 160,73 €</b>	<b>87 801,37 €</b>	<b>1 022 359,36 €</b>
---	--	-----------------------	--------------------	-----------------------

	Crédit	Débit	Solde
<b>Total Balance 2017/2018</b>	<b>1 154 168,87 €</b>	<b>1 129 982,00 €</b>	<b>+ 24 186,87 €</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE 2017/2018**

Secteurs	Débit	Crédit	Résultat
Administration Générale	83 487,83 €	102 959,04 €	19 471,21 €
Centre International de Séjour	184 792,08 €	192 299,21 €	7 507,13 €
Multimédia et PIJ	28 107,20 €	11 209,10 €	-16 898,10 €
Animation locale	36 111,27 €	25 927,65 €	-10 183,62 €
Séjours et échanges internationaux	58 404,84 €	78 139,35 €	19 734,51 €
Education, parentalité, enfance et jeunesse	257 675,15 €	281 280,15 €	23 605,00 €
Clubs d'activités	481 403,63 €	462 354,37 €	-19 049,26 €
	<b>1 129 982,00 €</b>	<b>1 154 168,87 €</b>	<b>24 186,87 €</b>

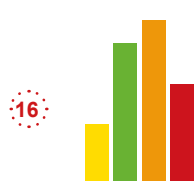


**RENONCIATION DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LES BÉNÈVOLES**

De nombreux bénévoles renoncent à se faire rembourser certains frais ce qui équivaut à un don pour la MJC. En 2017/2018, **23 bénévoles** ont renoncé à **10.140 €** et se verront remettre en contrepartie une attestation afin de récupérer la somme laissée à la MJC en crédit d'impôt :  
 Merci à Francine PEREZ, Georges LARRIGOLE, Georges BONNAVENC, Gérard CALMETTES, Jean-Claude ROUX, Nicole CLARETO, Thierry OZOUX, Gisèle DUBESSY, Fabienne POINCIN, André MOUSNIER, Michel RIGAUD, Michel GOUTTES, Jacky PINTEAUX, Roger FABRY, Jean-Marc POURCINE, Catherine CLAUSTRE, Roger GEFFROY, Jean PERILLOU, Jean-Marie DAMAS, Yolande BARBIER, Jean-Jacques PONS, Jacky CORRUBLE, Marcelle ROUAIX.

**MÉCÉNAT PARTICULIERS 2017/2018**

Grand merci à nos donateurs qui ont effectué en 2017/2018 un don financier de **850 €** à la MJC en soutien à notre projet associatif : Nicole et Pierre CLARETO, Anne-Marie FAGNONI, Mylène FERRUCCI, Dominique MALVES.







## LES IMMOBILISATIONS

Il s'agit des équipements en notre possession ou des investissements engagés que nous amortissons sur plusieurs exercices comptables. Au 31/08/2018, les immobilisations représentaient **187.907 €** contre **163.325 €** l'an dernier.

Nous avons profité de la fin des travaux pour mettre à jour nos registres d'inventaires et nos immobilisations. Ainsi nous avons sorti du patrimoine et mis au rebus **143.788 €**

de matériel hors d'usage et d'aménagements supprimés. Cela n'avait pas été fait depuis 15 ans.

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2017/2018 sont de **31.580 €** (inscrits au Compte de Résultat).

Précisons qu'en 2017/2018 nous avons engagé les derniers investissements importants liés à la nouvelle MJC pour **90.207 €** qui ont été inscrits aux entrées des immobilisations :

Fournisseurs	Investissement	Localisation	Date d'achat	Durée	Fin	Montant
SNSI	Extincteurs	Zones cuisines	27/09/2017	8 ANS	27/09/2025	541,51 €
MUSIC CONCEPT	Matériel d'éclairage	Réserve salle spectacle	06/10/2017	8 ANS	06/10/2025	1 011,00 €
MATCOL	Matériel nouvelles cuisines	Zones cuisines	20/10/2017	8 ANS	20/10/2025	60 207,47 €
FIALIN	Bac à graisses	Zones cuisines	31/10/2017	8 ANS	31/10/2025	1 314,00 €
SNSI	Extincteurs	Salle de spectacle	10/01/2018	8 ANS	10/01/2026	611,20 €
MANUTAN	2 écrans de projection mobiles	Salles R+1	26/02/2018	8 ANS	26/02/2026	807,60 €
ROADSKIN France	Scène modules chorale	Réserve salle spectacle	28/02/2018	8 ANS	28/02/2026	1 129,90 €
CDISCOUNT	2 Lave-linge frontaux ELECTROLUX EWF1491 WS	Buanderie RDJ	18/05/2018	8 ANS	18/05/2026	699,98 €
DIMASPORT	Petit matériel sportif athétisme	Local JSL Rouminguière	31/05/2018	8 ANS	31/05/2026	839,38 €
SNSI	4 extincteurs	Salle de spectacle	31/05/2018	8 ANS	31/05/2026	379,01 €
GRANJARD	120 draps - 120 housses - 20 couvertures polaires	Chambres	14/06/2018	8 ANS	14/06/2026	1 533,84 €
FIALIN	Plomberie nouveau labophoto et ski club	Salle n°7 et 8	27/09/2017	10 ANS	27/09/2027	2 800,81 €
MANUTAN CAMIF	15 tables scolaires forum plateau mélaminé	Salle 21	26/10/2017	10 ANS	26/10/2027	742,68 €
TRIDOME	Coulissants placard RDJ Restaurant	Hall restaurant	09/10/2017	10 ANS	09/10/2027	442,80 €
BRICO DEPOT	Desserte restaurant	Salle restaurant	26/12/2017	10 ANS	26/12/2027	1 462,70 €
IKEA	Casiers rangements chambres 201 à 205	Chambres	26/02/2018	10 ANS	26/02/2028	439,70 €
CDISCOUNT	10 matelas FLINLANDEK Mousse 90x200	Ch 201 à 205 et 301 à 303	07/03/2018	10 ANS	07/03/2028	359,95 €
CDISCOUNT	10 matelas FLINLANDEK Mousse 90x200	Ch 201 à 205 et 301 à 303	07/03/2018	10 ANS	07/03/2028	359,95 €
CAP FORME	Matériel de musculation occasion	Athlétic Club	22/05/2018	10 ANS	22/05/2028	11 500,00 €
CDISCOUNT	3 ordinateurs	Accueil 1 / Accueil 2	06/09/2017	4 ANS	06/09/2021	1 367,61 €
SAS RIBES	Installation système WIFI	Patio	19/10/2017	4 ANS	09/10/2021	1 656,78 €
						<b>90 207,87 €</b>

## LES STOCKS

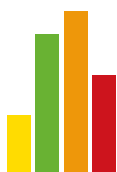
Nos stocks à la fin de l'exercice représentaient la somme de **4.845 €** contre **4.668 €** au 31/08/17. Il s'agit principalement de l'alimentation, des produits d'entretien et de papèterie non consommés à la fin de l'exercice comptable. Les stocks sont stables.

## LES CRÉANCES USAGERS

Au 31/08/2018 nous avons engagé **7.093 €** de charges qui concernent l'exercice 2018/2019 et il nous restait à encaisser **76.308 €** de la part de nos clients, adhérents et usagers et **41.661 €** de la part des collectivités (principalement de la Mairie), de la CAF et d'UNIFORMATION.

## LA TRÉSORERIE

Au 31/08/2018 nous disposions de **7.049 €** contre **67.479 €** au 31/08/2017. La trésorerie disponible au 31/08/2018 est en baisse de **60.429 €** par rapport à l'exercice précédent. Toutefois attention au comparatif d'une année à l'autre. La trésorerie au 31/08/17 intégrait une somme de l'emprunt versée par anticipation par la Société Générale pour le paiement des **60.000 €** d'investissement pour les zones cuisines.



### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la MJC de Lézignan Corbières relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### 2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### 2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En résumé, les diligences effectuées par le Commissaire aux comptes pour fonder son appréciation se sont portées sur :

- Le contrôle des recettes de l'association : prestations, subventions et cotisations des adhérents ;
- La vérification des charges d'exploitation et plus particulièrement des frais de personnel et des provisions constatées ;
- L'examen attentif des comptes d'actif et de passif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### 5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### 6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Béziers, le 22 Février 2019

FIDURIS AUDIT  
VIDAL G.  
Commissaire aux Comptes





25, rue Marat  
11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES  
Tél : 04 68 27 03 34  
Courriel : [mjc.lezignan.corbieres@wanadoo.fr](mailto:mjc.lezignan.corbieres@wanadoo.fr)  
**[www.mjc-lezignan-corbieres.com](http://www.mjc-lezignan-corbieres.com)**

